Communiqué de presse

Stop à la répression syndicale dans l'Éducation Nationale dans les Bouches du Rhône !

Depuis plusieurs mois déjà, la répression syndicale à l'encontre de collègues s'abat injustement dans l'Éducation nationale.

Dans le département des Bouches du Rhône ce sont trois enseignant·es de l'école La Tourtelle à Aubagne et une de l'école Jean Zay de La Ciotat qui sont suspendu·es depuis le 31 août. La FERC-CGT leur apporte tout son soutien et exige la levée des sanctions.

Le tort de ces enseignant·es ? Avoir refusé de baisser les bras face à des écoles sans chauffage, non sécurisées, non nettoyées, face à des droits des élèves en situation de handicap bafoués, face aux droits des personnels sacrifiés… En clair nos camarades ont refusé de renoncer face à la négation de leur parole, au mépris de leurs alertes et à l'absence de réponses. Avoir continué à signaler, interpeller, contester et proposer lorsque les problèmes, eux, continuaient d'exister. Bref, avoir fait ce que devrait faire tout le monde : ne pas s'accommoder de l'inacceptable.

Nos camarades ont en réalité assumé leur rôle de syndicalistes en faisant état des problèmes et en alertant les différentes administrations compétentes, pour le bien de leurs collègues mais aussi des élèves. Alors que la situation dégradée de l'éducation est aujourd'hui au cœur d'une mobilisation historique, cette répression syndicale doit cesser !

Vous pouvez apporter votre soutien aux camarades en signant la pétition et en la diffusant largement.

Ce qui est visé dans ce cas de répression syndicale dépasse largement ces enseignant·es. En les défendant, ce sont les droits de toutes et tous, élèves et personnels, que nous défendons. En les défendant, c'est l'École publique elle-même que nous défendons. Parce qu'ils et elles sont des exemples de la défense d'une école publique de qualité pour toutes et tous, nous refusons qu'on les transforme en exemples d'injonction au silence !

La FERC-CGT exige la levée des suspensions et leur réintégration immédiate dans leurs écoles ainsi que des moyens à la hauteur des besoins pour des services publics de qualité !

Montreuil, le 9 novembre 2026

Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture // 01-55-82-76-12 // ferc@cgt.fr